



Groupe HIT

COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2017

ETATS DE SYNTHESE	3
1. ETAT DU RESULTAT GLOBAL	3
2. BILAN CONSOLIDE	5
3. ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	6
4. TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE	7
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS	8
1 INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE	8
1.1 INFORMATION SUR LA SOCIETE MERE HIT	8
1.2 INFORMATION SUR LE SOUS-GROUPE SANEF.....	8
2 METHODES COMPTABLES	11
2.1 REFERENTIEL COMPTABLE.....	11
3 EXPLICATIONS DES POSTES DES ETATS FINANCIERS DE SYNTHESE	13
3.1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	13
3.2. CHIFFRE D’AFFAIRES	14
3.3. ACHATS ET CHARGES EXTERNES.....	14
3.4. CHARGES DE PERSONNEL.....	15
3.5. AUTRES PRODUITS ET CHARGES	15
3.6. IMPOTS ET TAXES.....	16
3.7. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS.....	16
3.8. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	17
3.9. IMPOTS SUR LES BENEFICES	17
3.10. RESULTAT PAR ACTION ET DIVIDENDES.....	18
3.11. ECART D’ACQUISITION	18
3.12. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	19
3.13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	20
3.14. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS ET COURANTS	22
3.15. CLIENTS ET AUTRES CREANCES	25
3.16. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	25
3.17. CAPITAL ET PRIMES D’EMISSION.....	26
3.18. PROVISIONS	26
3.19. ENGAGEMENTS SOCIAUX DIFFERES.....	28
3.20. PASSIFS FINANCIERS PAR CATEGORIES COMPTABLES	29
3.21. FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES	32
3.22. PASSIFS EVENTUELS	32
3.23. GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES.....	33
3.24. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES.....	34
3.25. INFORMATION SECTORIELLE.....	35
3.26. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DES COMPTES SEMESTRIELS	36

ETATS DE SYNTHESE

1. ETAT DU RESULTAT GLOBAL

(en milliers d'euros)	Notes	30-juin-17	30-juin-16
Produits opérationnels		835 086	806 747
Chiffre d'affaires	3.2	823 000	793 746
<i>dont chiffre d'affaires hors construction</i>		796 477	779 696
<i>dont chiffre d'affaires construction</i>		26 523	14 050
Autres produits	3.5	12 087	13 001
Charges opérationnelles		(429 807)	(414 577)
Achats et charges externes	3.3	(64 920)	(54 783)
<i>dont charges de construction</i>		(26 523)	(14 050)
Charges de personnel	3.4	(90 246)	(87 849)
Autres charges	3.5	(682)	(1 240)
Impôts et taxes	3.6	(83 248)	(79 783)
Dotations aux amortissements et provisions	3.7	(190 711)	(190 922)
Bénéfice opérationnel		405 279	392 170
Charges d'intérêts	3.8	(119 836)	(119 016)
Autres charges financières	3.8	(11 691)	(12 642)
Produits financiers	3.8	14 970	5 079
Bénéfice avant impôt		288 722	265 590
Impôt sur les résultats	3.9	(88 834)	(96 667)
Quote-part du résultat net des mises en équivalence	3.1	1 260	1 476
Bénéfice de l'exercice		201 147	170 399
Part revenant aux intérêts non contrôlants		19	20
Dont part attribuable aux actionnaires de HIT		201 128	170 379

Résultat par action (<i>en euros</i>)	3.10	0,13	0,11
Nombre moyen pondéré d'actions		1 512 267 743	1 512 267 743
Résultat dilué par action (<i>en euros</i>)		0,13	0,11
Nombre moyen pondéré d'actions		1 512 267 743	1 512 267 743

Autres éléments du résultat global :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30-juin-17	30-juin-16
Bénéfice de l'exercice	201,147	170,399
Gains et pertes actuariels sur régimes à prestations définies post-emploi	916	537
Effet impôts	(265)	(185)
<i>Sous-total des éléments ne pouvant pas être ultérieurement reclassés en résultat</i>	651	352
Variation de la juste valeur des dérivés de couverture de flux de trésorerie	3,070	(16,085)
Recyclage en autres charges financières des pertes sur swaps de couverture de flux de trésorerie ayant fait l'objet d'une résiliation (note 3.8)	883	1,664
Amortissement suite à la vente de la réévaluation de la juste valeur des swaps de taux à l'acquisition du groupe Sanef par HIT	(102)	(618)
Effet impôts (34,43%)	(269)	5,178
Effet impôts (28,92%)	(888)	
Effet régularisation d'impôts différés	(6,241)	
Variation de la juste valeur des dérivés de couverture de flux de trésorerie des sociétés mises en équivalence - nette d'impôts	878	(1,757)
<i>Sous-total des éléments pouvant être ultérieurement reclassés en résultat</i>	(2,669)	(11,618)
Total produits et charges comptabilisés dans les capitaux propres	(2,018)	(11,266)
Total des produits et charges comptabilisés dans l'exercice	199,129	159,133
Part attribuable aux actionnaires de HIT	199,111	159,113
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	19	20

2. BILAN CONSOLIDE

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	30 juin 2017	31 décembre 2016
Ecart d'acquisition	3.11	2 820 166	2 820 166
Immobilisations incorporelles	3.12	4 852 555	4 982 874
Immobilisations corporelles	3.13	185 133	181 324
Titres des sociétés mises en équivalence	3.1	55 571	54 799
Actifs financiers non courants	3.14	16 040	17 731
Total actifs non courants		7 929 464	8 056 895
Stocks		4 626	5 764
Créances clients et autres créances	3.15	230 679	204 692
Actifs financiers courants	3.14	828	976
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.16	636 750	643 696
Groupe d'actifs détenus en vue de la vente			111 510
Total actifs courants		872 883	966 637
TOTAL DE L'ACTIF		8 802 347	9 023 532
PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	30 juin 2017	31 décembre 2016
Capital	3.17	1 512 268	1 512 268
Primes	3.17		73 434
Réserves consolidées et résultat		324 728	313 498
Capitaux propres part du groupe		1 836 996	1 899 200
Intérêts minoritaires		255	273
Total capitaux propres		1 837 251	1 899 473
Provisions non courantes	3.18	415 459	416 901
Engagements sociaux différés	3.19	64 114	67 738
Dettes financières non courantes	3.20	4 995 288	5 505 916
Provision pour impôts différés		262 253	269 081
Total dettes non courantes		5 737 114	6 259 636
Provisions courantes	3.18	65 384	81 718
Dettes financières courantes	3.20	658 784	362 745
Dettes fournisseurs et autres dettes	3.21	494 457	276 467
Dettes d'impôt exigible		9 356	38 264
Passifs liés au groupe d'actifs détenus en vue de la vente			105 231
Total dettes courantes		1 227 982	864 424
TOTAL DU PASSIF		8 802 347	9 023 532

3. ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées et résultat	Capitaux propres - Part attribuable aux actionnaires de HIT	Part attribuable aux intérêts non contrôlants	Total capitaux propres
1er janvier 2017	1 512 268	73 434	313 498	1 899 200	273	1 899 473
Distribution de dividendes		(73 434)	(187 880)	(261 314)	(37)	(261 351)
Charges et produits comptabilisés			199 111	199 111	19	199 129
30 juin 2017	1 512 268		324 729	1 836 997	255	1 837 251

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées et résultat	Capitaux propres - Part attribuable aux actionnaires de HIT	Part attribuable aux intérêts non contrôlants	Total capitaux propres
1er janvier 2016	1 512 268	108 796	111 959	1 733 023	260	1 733 283
Distribution de dividendes		(35 362)	(164 638)	(200 000)	(22)	(200 022)
Charges et produits comptabilisés			159 114	159 114	20	159 134
Autres			7	7	(5)	2
30 juin 2016	1 512 268	73 434	106 442	1 692 144	253	1 692 397

4. TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

	1er semestre 2017	1er semestre 2016
ACTIVITES OPERATIONELLES		
Bénéfice opérationnel	405 279	392 170
Dotations aux amortissements et provisions	190 711	192 968
Reprises des amortissements et provisions	(1 200)	(1 398)
Plus et moins values de cession	11 513	(497)
Variation des stocks	(1 138)	1 151
Variation des clients et autres créances	(2 911)	8 420
Variation des fournisseurs et autres dettes	(52 782)	(31 588)
Impôt payé	(145 077)	(126 324)
	404 395	434 902
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Paiement d'immobilisations corporelles	(17 358)	(9 555)
Paiement d'immobilisations incorporelles	(91 511)	(43 380)
Produits de cession immobilisations corporelles et incorporelles	1 977	1 000
Paiement des immobilisations financières	(30)	(14)
Encaissement lié à la vente d'immobilisations financières	3 000	
Trésorerie nette sur acquisitions & cessions de filiales	17 928	25
Intérêts perçus	4 196	88
	(81 798)	(51 836)
ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Dividendes versés à l'actionnaire de HIT		(200 000)
Dividendes versés aux intérêts non contrôlants		(22)
Encaissements provenant d'emprunts		100 776
Remboursement d'emprunts	(221 250)	(228 990)
Subventions d'investissement (brut)		375
Intérêts payés	(108 292)	(113 556)
	(329 542)	(441 417)
VARIATION DE TRESORERIE	(6 945)	(58 351)
TRESORERIE A L'OUVERTURE	643 696	229 203
TRESORERIE A LA CLOTURE	636 750	170 852

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

1 INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE

1.1 Information sur la société Mère HIT

La société HIT a été constituée le 2 novembre 2005, en vue de se porter acquéreur des titres de Sanef, dans le cadre de l'appel d'offres lancé par le gouvernement français pour la cession de ses participations dans trois sociétés concessionnaires d'autoroutes.

HIT a été retenu et a acquis la participation de l'Etat français le 3 février 2006. Elle a ensuite lancé une garantie de cours puis une offre publique de retrait obligatoire, lui permettant, à l'issue de ces différentes opérations, d'être l'actionnaire unique de Sanef.

Elle a comme actionnaire unique le groupe Abertis dont le siège est en Espagne à Barcelone. Les comptes consolidés de HIT sont inclus dans les comptes consolidés d'Abertis.

HIT ne détient pas d'autre actif que les titres de la société Sanef.

Le siège social de la société HIT est situé 30, boulevard Gallieni, à Issy-les-Moulineaux (92130).

Les comptes consolidés condensés du premier semestre ont été établis par la direction générale de la société le 1 septembre 2017.

1.2 Information sur le sous-groupe Sanef

Le groupe Sanef est titulaire de deux concessions lui ayant été attribuées par l'Etat, portant sur la construction et l'exploitation de 1 785 km d'autoroutes, ouvrages et installations annexes, dont 1 406 km pour Sanef et 379 km pour Sapn. Au 30 juin 2017 comme au 31 décembre 2016, le réseau en service du groupe est de 1 773 km.

Depuis la signature avec l'Etat en 2010 d'un engagement d'investissements pour le développement durable, les termes des contrats de concession de Sanef et Sapn étaient fixés au 31 décembre 2029.

Le Gouvernement français a signé avec les principaux concessionnaires autoroutiers un plan de relance autoroutier d'un total de 3,2 milliards d'euros pour l'ensemble du secteur en 2015. Ce plan de relance s'inscrit dans le cadre de négociations achevées en avril 2015 par la conclusion d'un Protocole d'accord entre l'Etat et les groupes Vinci, APRR-AREA et Sanef (et Sapn).

Le protocole établit la volonté commune de l'Etat et des SCA de poursuivre durablement la relation contractuelle et de l'aménager sur la base des principes suivants :

1. Développement de l'investissement dans le domaine des infrastructures :
 - i) Investissements directs via le Plan de Relance :
 - a) Pour Sanef, le Plan de Relance représente un plan d'investissements de 330 M€ environ et une extension de durée de la concession de 2 ans.
 - b) Pour Sapn, le Plan de Relance représente un plan d'investissements de 260 M€ et une extension de durée de la concession de 3 ans et 8 mois.
 - ii) Investissements indirects via :
 - a) Le versement des SCA à l'AFITF d'une Contribution Volontaire Exceptionnelle (« CVE »). La CVE, d'un montant de 60 millions d'euros par an, sera versée par l'ensemble des SCA signataires de l'accord jusqu'à la fin de concession de chaque

société. La quote-part du Groupe Sanef (Sanef et Sapn) représente 17 % du montant total de la CVE.

- b) La création par Vinci, APRR et les actionnaires de Sanef d'un Fonds de Modernisation Ecologique des Transports (« FMET ») de 200 millions d'euros. La contribution des actionnaires du groupe Sanef étant de 50 millions d'euros.
2. Stabilisation de la relation contractuelle avec Sanef et Sapn et de l'équilibre économique des concessions :
 - i) Mise en place d'une clause dite de « stabilité fiscale » par modification de l'article 32
 - ii) Mise en œuvre d'une mesure de plafonnement de la rentabilité des concessions : retranscrite par la modification de l'article 36 des contrats de concession Sanef et Sapn.
3. Compensation de la hausse de la redevance domaniale de 2013 par une hausse additionnelle des tarifs de péage de 2016 à 2018 inclus et compensation du gel des tarifs en 2015 par une hausse additionnelle des tarifs de péage de 2019 à 2023 inclus.
4. Renforcement de la politique commerciale des SCA en matière de développement durable (favorisant notamment le covoiturage, les véhicules écologiques et les jeunes et/ou étudiants)
5. Création d'une autorité de régulation indépendante du secteur autoroutier : le 15 octobre 2015, l'ARAF est devenue l'ARAFER (Autorité de Régulation des Activités Ferroviaires et Routières) et prend en charge la régulation du secteur autoroutier (i.e. consultation pour les projets de modification d'un contrat de concession, ou de tout autre contrat, lorsqu'ils ont une incidence sur les tarifs de péage ou sur la durée de la concession).

Le Décret n° 2015-1046 du 21 août 2015 approuvant des avenants aux conventions passées entre l'Etat et Sanef et entre l'Etat et Sapn a été publié le 23 août 2015 au Journal Officiel.

Les contrats de concession sont ainsi portés pour Sanef à échéance 31 décembre 2031 et pour Sapn à échéance 31 août 2033.

Les conventions de concession principales, analogues pour les deux sociétés, et les cahiers des charges annexés constituent les instruments fondamentaux définissant les relations entre l'Etat concédant et les deux sociétés concessionnaires. Ces documents régissent notamment la construction et l'exploitation des autoroutes, les dispositions financières applicables, la durée de la concession et les modalités de reprise des installations en fin de concession.

Parmi les principales dispositions susceptibles d'influencer les perspectives d'exploitation figurent notamment :

- L'obligation de maintenir en bon état l'ensemble des ouvrages et d'assurer la continuité de la circulation dans de bonnes conditions de sécurité et de commodité ;
- Les dispositions fixant les taux de péages et les règles d'évolution ;
- Les clauses prévoyant les dispositions applicables en cas d'évolution des réglementations techniques et fiscales applicables aux sociétés d'autoroutes : si une telle évolution était susceptible de remettre en cause gravement l'équilibre des concessions, l'Etat et les sociétés concessionnaires arrêteraient d'un commun accord les compensations à envisager ;
- Les dispositions susceptibles de garantir la remise en bon état des ouvrages de la concession à l'expiration du contrat ;
- Les conditions de retour des actifs à l'Etat en fin de concession et les restrictions grevant les actifs ;
- La faculté pour l'Etat de racheter les contrats de concessions pour motif d'intérêt général.

Dans le cadre du processus de privatisation du groupe Sanef, l'Etat français a procédé à des ajustements des contrats de concession au moyen d'avenants qui ont été approuvés par les Conseils d'Administration de Sanef et de Sapn, respectivement les 27 avril et 4 mai 2006.

Enfin, des contrats de plan sont signés entre les sociétés du groupe Sanef et l'Etat, qui définissent les programmes d'investissements complémentaires et la politique tarifaire : le contrat de plan entre Sanef et l'Etat s'est achevé en 2015.

Des négociations sur un nouveau contrat de plan, le Plan d'Investissement Autoroutier (PIA), ont été initiées à l'automne 2016 et finalisées le 25 janvier 2017 par la signature d'un Protocole d'Accord entre l'Etat et le groupe Sanef. D'un montant de 147 millions d'euros, le PIA prévoit la création ou la modification de 5 échangeurs présentant un intérêt pour la desserte locale et les clients de l'autoroute ainsi que la réalisation de places de covoiturage et des aménagements pour la protection des milieux naturels.

Ces projets seront financés par une hausse complémentaire des tarifs de péage de 0,265 % pour Sanef et de 0,401 % pour SAPN entre 2019 et 2021 et par certaines des collectivités territoriales concernées.

L'avis de l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières relatif au PIA est intervenu le 14 juin. A date, les avenants aux contrats de concession de Sanef et SAPN contractualisant le PIA sont en cours d'instruction par les services de l'Etat.

Le siège social de la société Sanef est situé : 30, boulevard Gallieni, à Issy-les-Moulineaux (92130).

2 METHODES COMPTABLES

2.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés condensés du premier semestre 2017 ont été établis conformément aux dispositions de la norme IAS 34 relative aux états financiers intermédiaires.

L'application de méthodes comptables spécifiques ou de modalités de présentation différentes dans les comptes intermédiaires par rapport aux comptes annuels résulte en conséquence de l'application d'IAS 34.

Ainsi, en l'absence d'établissement de déclaration fiscale au semestre, la charge d'impôt (exigible et différée) est déterminée sur la base du taux d'impôt effectif prévu pour l'ensemble de l'exercice.

Pour des raisons relatives à la répartition du trafic autoroutier au cours de l'exercice, qui favorise la seconde partie de l'année (mois d'été), l'activité et les résultats du premier semestre sont habituellement inférieurs à ceux du second semestre.

Les méthodes comptables retenues au 30 juin 2017 sont identiques à celles appliquées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016 auxquels il convient de se reporter, à l'exception des dispositions spécifiques à l'établissement des comptes intermédiaires présentées ci-dessus et des nouvelles normes suivantes, applicables de façon obligatoire aux états financiers intermédiaires du premier semestre 2017:

- Procédure annuelle d'amélioration des IFRS (cycle 2010-2012) de décembre 2013 : les amendements inclus dans cette procédure d'amélioration annuelle des IFRS sont applicables aux exercices annuels ouverts à compter du 1er février 2015 et concernent 6 normes. Ces derniers n'ont pas eu d'impact matériel sur les états financiers consolidés du groupe.
- Procédure annuelle d'amélioration des IFRS (cycle 2012-2014) de septembre 2014 : les amendements inclus dans cette procédure d'amélioration annuelle des IFRS sont applicables aux exercices annuels ouverts à compter du 1er janvier 2016 et concernent 4 normes. Ces derniers n'ont pas eu d'impact matériel sur les états financiers consolidés du groupe.
- Amendements à IAS19 « régimes à prestations définies », à IAS 16 et IAS 38 « Clarification sur les méthodes d'amortissement acceptable », à IAS1 « présentation des états financiers », ces derniers n'ont pas eu d'impact matériel sur les états financiers du groupe
- Amendement à IFRS 11 « acquisition d'une quote-part dans une activité conjointe » ne trouve pas à s'appliquer dans le Groupe et n'a pas d'impact sur ses états financiers.

Le groupe n'a pas anticipé dans ses états financiers intermédiaires les normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire en 2017 (leur impact éventuel sur les états financiers du groupe est en cours d'étude).

Par ailleurs, les principales évolutions réglementaires sur le premier semestre 2017 sont les suivantes :

- La validation de la loi relative au « Devoir de Vigilance » par le Conseil Constitutionnel en mars 2017. Celle-ci contraint les sociétés à prévenir les risques sociaux, environnementaux et de gouvernance par le biais d'un « plan de vigilance » à partir de l'exercice 2017 puis d'un « compte rendu » à compter de 2018.

- L'entrée en vigueur au 1er juin 2017, de la loi Sapin 2 qui prévoit notamment la mise en place de 8 mesures clés destinées à prévenir et lutter contre les risques de corruption. Dès 2018 l'Agence anti-corruption, créée par cette loi, initiera des contrôles envers les sociétés concernées.
Le groupe HIT conformément au contexte réglementaire a bien pris les dispositions nécessaires pour se conformer à ces évolutions.

Entrées en vigueur des normes IFRS15, 9 et 16

Les normes IFRS15, relative à la reconnaissance du chiffre d'affaires, et IFRS 9, relative aux instruments financiers, sont applicables au 1^{er} janvier 2018 et ont fait l'objet d'une étude d'impact anticipée au niveau du Groupe Abertis.

La norme IFRS 16 relative aux contrats de location et applicable au 1 janvier 2019, a elle aussi fait l'objet d'une analyse par Abertis au 30 juin 2017.

Estimations et jugements

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires nécessite de la part de la Direction l'exercice de jugements ainsi que la prise en compte d'estimations et d'hypothèses. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances.

Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement, rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires, les sources principales d'incertitude relatives aux estimations restent identiques à celles décrites dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

3 EXPLICATIONS DES POSTES DES ETATS FINANCIERS DE SYNTHESE

3.1.Périmètre de consolidation

Le groupe HIT est composé de la société mère HIT et des filiales suivantes :

Sociétés	Activité	Méthode de consolidation
<i>Sanef</i>	<i>Concession autoroutière</i>	<i>Intégration globale</i>
<i>Sapn</i>	<i>Concession autoroutière</i>	<i>Intégration globale</i>
<i>Sanef Aquitaine</i>	<i>Exploitation d'autoroutes</i>	<i>Intégration globale</i>
<i>Bip&Go</i>	<i>Distribution (Télématique)</i>	<i>Intégration globale</i>
<i>SE BPNL</i>	<i>Exploitation d'autoroutes</i>	<i>Intégration globale</i>
<i>Léonord Exploitation</i>	<i>Exploitation d'autoroutes</i>	<i>Intégration globale</i>
<i>Léonord</i>	<i>Concession autoroutière</i>	<i>Mise en équivalence</i>
<i>Alis</i>	<i>Concession autoroutière</i>	<i>Mise en équivalence</i>
<i>Routalis</i>	<i>Exploitation d'autoroutes</i>	<i>Mise en équivalence</i>
<i>A'Lienor</i>	<i>Concession autoroutière</i>	<i>Mise en équivalence</i>

Absorption de SEA14 par SAPN en date d'effet du 1er janvier 2017

Un traité de fusion avec effet rétroactif au 1 janvier 2017 a été signé le 17 janvier 2017 entre SEA14 et SAPN. En conséquence, depuis le 1^{er} janvier 2017 l'ensemble des activités de SEA14 a été absorbé par SAPN.

Cession des filiales Eurotoll et Eurotoll ZRT à Abertis en date d'effet du 1er mai 2017

Un accord de cession concernant les filiales Eurotoll et Eurotoll ZRT a été signé le 16 mai 2017 avec effet rétroactif au 1 mai 2017 entre Sanef SA et Abertis ; ainsi les comptes 2017 de HIT n'incluent que 4 mois d'activité pour ces deux filiales (janvier 2017- avril 2017).

Les données présentées en compte de résultat intègrent 4 mois d'activité. Les données bilancielle sont présentées hors Eurotoll et Eurotoll ZRT.

3.2. Chiffre d'affaires

<i>(en milliers d'euros)</i>	1er semestre 2017	1er semestre 2016
Péages	757 018	738 992
<i>Abonnements et prestations télématiques</i>	12 237	14 092
<i>Redevances des installations commerciales</i>	15 876	14 614
<i>Services télécom</i>	2 937	2 673
<i>Prestations d'ingénierie et autres</i>	8 409	9 326
Chiffre d'affaires hors péages	39 459	40 705
Chiffre d'affaires construction sur travaux confiés à des tiers	26 523	14 050
Chiffre d'affaires	823 000	793 746

Les ventes d'abonnement et de services télématiques comprennent la facturation des frais de gestion sur abonnements.

Les redevances des installations commerciales sont versées par les tiers exploitant les installations commerciales situées sur les aires de service.

Les services télécom correspondent aux locations de fibres optiques ou de pylônes à des opérateurs de télécommunications.

Les prestations d'ingénierie et divers comprennent les ventes de carburants, les divers services réalisés sur le réseau ou à proximité immédiate, les prestations des filiales hors concession autoroutière.

3.3. Achats et charges externes

<i>(en milliers d'euros)</i>	1er semestre 2017	1er semestre 2016
Maintenance des infrastructures	(2 811)	(2 136)
Entretiens et réparations	(7 640)	(8 486)
Consommations et charges liées aux opérations	(11 388)	(10 529)
Autres achats et charges externes	(16 559)	(19 582)
Chiffre d'affaires construction sur travaux confiés à des tiers	(26 523)	(14 050)
Achats et charges externes	(64 920)	(54 783)

3.4. Charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	1er semestre 2017	1er semestre 2016
Rémunération du personnel	(48 941)	(49 787)
Charges sociales	(26 244)	(26 448)
Intéressement	(5 604)	(3 079)
Participation des salariés	(6 970)	(6 488)
Autres charges de personnel	(1 304)	(1 112)
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme	(1 184)	(934)
Charges de personnel	(90 247)	(87 849)

En vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), qui se présente sous la forme d'une réduction de l'impôt à acquitter, équivaut à une baisse de cotisations sociales ; son estimation est donc classée comme telle dans les charges de personnel.

3.5. Autres produits et charges

<i>(en milliers d'euros)</i>	1er semestre 2017	1er semestre 2016
Gains sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	793	1 001
Production immobilisée	2 221	2 281
Subventions d'exploitation	44	51
Autres produits divers	9 029	9 669
Autres produits	12 087	13 001
Charges diverses	(620)	(503)
Dotations nettes aux provisions	(62)	(737)
Autres charges	(682)	(1 240)

3.6. Impôts et taxes

<i>(en milliers d'euros)</i>	1er semestre 2017	1er semestre 2016
Taxe d'aménagement du territoire	(51 409)	(50 602)
Contribution économique territoriale	(24 218)	(22 495)
Autres impôts et taxes	(7 621)	(6 686)
Impôts et taxes	(83 247)	(79 783)

La taxe d'aménagement du territoire est un impôt calculé en fonction du nombre de kilomètres payants parcourus sur l'ensemble du réseau au cours de l'année. Elle est versée mensuellement et fait l'objet d'une régularisation en fin d'année. Le tarif de base de la taxe d'aménagement du territoire applicable est de 7,32 € par millier de kilomètres parcourus.

3.7. Dotations aux amortissements et provisions

<i>(en milliers d'euros)</i>	1er semestre 2017	1er semestre 2016
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	(154 410)	(153 979)
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles des concessions	(15 986)	(17 104)
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles des autres sociétés	(267)	(243)
Total des dotations aux amortissements	(170 664)	(171 326)
Dotations nettes aux provisions sur domaine concédé	(20 047)	(19 596)
Dotations aux amortissements et provisions	(190 711)	(190 922)

3.8. Charges et produits financiers

Les charges et produits financiers se décomposent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	1er semestre 2017	1er semestre 2016
Charges d'intérêts provenant de dettes évaluées au coût amorti	(119 836)	(119 016)
Total des charges d'intérêts	(119 836)	(119 016)

<i>(en milliers d'euros)</i>	1er semestre 2017	1er semestre 2016
Autres charges financières		
Charges d'intérêts provenant des dérivés de taux		
Amortissement des soultes payées sur annulation partielles de swap	(883)	(1 664)
Effet de la désactualisation des provisions à long terme	(10 692)	(10 947)
Autres charges financières	(116)	(31)
Total des autres charges financières	(11 691)	(12 642)

<i>(en milliers d'euros)</i>	1er semestre 2017	1er semestre 2016
Produits financiers		
Produits de participation		
Revenus des autres créances et valeurs mobilières de placement	14 181	3 611
Autres produits financiers	789	1 468
Total des produits financiers	14 970	5 079

Les produits financiers incluent sur le 1^{er} semestre 2017 un amortissement de 455 milliers d'euros relatifs à la vente au 1^{er} semestre 2013 des swaps de couverture de Sanef et Sapn (voir note 3.14.3) ; cet amortissement s'élevait à 2 763 milliers d'euros sur le 1^{er} semestre 2016 et 5 556 milliers d'euros pour l'ensemble de l'année 2016. L'amortissement du swap s'est terminé en janvier 2017.

Par ailleurs, cette diminution d'amortissement sur des swaps de couverture est compensée par l'enregistrement au 1 mai 2017 d'une plus-value de cession consolidée de 11,5 millions relative à la vente des filiales Eurotoll et Eurotoll ZRT à Abertis.

3.9. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt est calculée sur la base du taux effectif prévu pour l'exercice 2017, soit un taux de 34,43%.

3.10. Résultat par action et dividendes

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

En l'absence d'instruments dilutifs, le résultat dilué par action s'identifie au résultat de base par action.

3.11. Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition s'élève au 30 juin 2017 à 2 820 166 milliers d'euros, inchangé par rapport à décembre 2016. Il est constitué à 100% de l'écart d'acquisition lié à l'acquisition du Groupe Sanef.

Affectation de la différence de consolidation relative à l'acquisition des titres Sanef

La différence de consolidation, entre le prix d'acquisition des titres (pour 5 324 millions d'euros) et les capitaux propres consolidés de Sanef au moment de l'acquisition (pour 1 360 millions d'euros) soit 3 964 millions d'euros, a été affectée de la façon suivante :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Juste valeur	Valeur comptable	Ecart d'évaluation
Immobilisations	7 478 313	5 219 893	2 258 420
Dette nette	(4 216 571)	(3 701 023)	(515 548)
Ecart d'évaluation	3 261 742	1 518 870	1 742 872
Impôt différé			(600 071)
Ecart d'acquisition initial			2 820 749
Total de la différence de consolidation initiale			3 963 550
Ecart d'acquisition après ajustements divers constatés en 2009			2 820 166

Le test de dépréciation réalisé en 2016 n'a pas fait apparaître de perte de valeur des écarts d'acquisition. Les tests 2017 seront réalisés sur le deuxième semestre.

3.12 Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	1er janvier 2017	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètres et autres	30 juin 2017
Logiciels acquis	83 426	2 302		(6 820)	78 909
Autres immobilisations incorporelles	3 843				3 843
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	11 142 787	26 523		1 924	11 171 234
TOTAL	11 230 057	28 825		(4 896)	11 253 986

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	1er janvier 2016	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètres et autres	30 juin 2016
Logiciels acquis	81 012	1 425			82 437
Autres immobilisations incorporelles	3 866				3 866
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	11 033 672	14 050	(342)	(1 139)	11 046 241
TOTAL	11 118 550	15 475	(342)	(1 139)	11 132 544

Amortissements (en milliers d'euros)	1er janvier 2017	Dotations	Reprises sur cessions	Variations de périmètres et autres	30 juin 2017
Logiciels acquis	(65 856)	(2 005)		161	(67 700)
Autres immobilisations incorporelles	(3 838)				(3 838)
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	(6 177 489)	(152 405)			(6 329 894)
TOTAL	(6 247 183)	(154 410)		161	(6 401 432)

Amortissements (en milliers d'euros)	1er janvier 2016	Dotations	Reprises sur cessions	Variations de périmètres et autres	30 juin 2016
Logiciels acquis	(63 111)	(2 455)			(65 566)
Autres immobilisations incorporelles	(3 852)	(4)			(3 856)
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	(5 872 459)	(151 520)		(1)	(6 023 980)
TOTAL	(5 939 422)	(153 979)		(1)	(6 093 402)

Valeurs nettes (en milliers d'euros)	1er janvier 2017	30 juin 2017
Logiciels acquis	17 570	11 209
Autres immobilisations incorporelles	5	5
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	4 965 298	4 841 340
TOTAL	4 982 874	4 852 554

Valeurs nettes (en milliers d'euros)	1er janvier 2016	30 juin 2016
Logiciels acquis	17 901	16 871
Autres immobilisations incorporelles	14	10
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	5 161 213	5 022 261
TOTAL	5 179 128	5 039 142

3.13. Immobilisations corporelles

Valeur brute (en milliers d'euros)	1er janvier 2017	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètres et autres (*)	30 juin 2017
Immobilisations d'exploitation des sociétés concessionnaires d'autoroutes	723 896	17 205	(3 406)	2 879	740 574
Immobilisations des autres sociétés	3 198	153	(21)		3 330
TOTAL	727 094	17 358	(3 427)	2 879	743 904

Valeur brute (en milliers d'euros)	1er janvier 2016	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètres et autres (*)	30 juin 2016
Immobilisations d'exploitation des sociétés concessionnaires d'autoroutes	703 826	9 123	(3 153)	88	709 884
Immobilisations des autres sociétés	8 257	432	26	(88)	8 627
TOTAL	712 083	9 555	(3 127)		718 511

Comptes consolidés HIT – 30 juin 2017

Amortissements (en milliers d'euros)	1er janvier 2017	Dotations	Reprises	Variations de périmètres et autres (*)	30 juin 2017
Immobilisations d'exploitation des sociétés concessionnaires d'autoroutes	(543 740)	(15 987)	3 134		(556 593)
Immobilisations des autres sociétés	(2 030)	(266)	66	52	(2 178)
TOTAL	(545 770)	(16 253)	3 200	52	(558 771)

Amortissements (en milliers d'euros)	1er janvier 2016	Dotations	Reprises	Variations de périmètres et autres	30 juin 2016
Immobilisations d'exploitation des sociétés concessionnaires d'autoroutes	(520 401)	(17 104)	2 918		(534 587)
Immobilisations des autres sociétés	(6 751)	(243)	36		(6 958)
TOTAL	(527 152)	(17 347)	2 954		(541 545)

Valeurs nettes (en milliers d'euros)	1er janvier 2017	30 juin 2017
Immobilisations d'exploitation des sociétés concessionnaires d'autoroutes	180 156	183 981
Immobilisations des autres sociétés	1 168	1 152
TOTAL	181 324	185 133

Valeurs nettes	1er janvier 2016	30 juin 2016
Immobilisations d'exploitation des sociétés concessionnaires d'autoroutes	183 425	175 297
Immobilisations des autres sociétés	1 506	1 669
TOTAL	184 932	176 966

3.14. Actifs financiers non courants et courants**Valeur comptable des actifs financiers par catégories comptables**

Les actifs financiers présentés dans les tableaux ci-après excluent les « clients et autres créances » (note 3.15) et la « trésorerie et équivalents de trésorerie » (note 3.16).

Actifs financiers non courants (en milliers d'euros)	Au 30 juin 2017, en valeur comptable							Juste valeur
	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs à la juste valeur par le compte de résultat sur option	Actifs à la juste valeur par résultat détenus à des fins de transaction	Dérivés non qualifiés de couverture	Dérivés qualifiés de couverture	Valeur nette comptable	
Titres de participation	921						921	921
Créances rattachées à des participations		12 580					12 580	12 580
Prêts		1 976					1 976	1 976
Dépôts et cautionnements		563					563	563
Total des actifs financiers non courants	921	15 119					16 040	16 040

Les créances rattachées à des participations de 12 580 milliers d'euros au 30 juin 2017 (15 392 milliers d'euros au 31 décembre 2016) concernent essentiellement la société concessionnaires Alis.

Actifs financiers non courants (en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2016, en valeur comptable							Juste valeur
	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs à la juste valeur par le compte de résultat sur option	Actifs à la juste valeur par résultat détenus à des fins de transaction	Dérivés non qualifiés de couverture	Dérivés qualifiés de couverture	Valeur nette comptable	
Titres de participation	922						922	922
Créances rattachées à des participations		15 392					15 392	15 392
Prêts		1 976					1 976	1 976
Dépôts et cautionnements		430					430	430
Autres actifs financiers		-988					-988	-988
Total des actifs financiers non courants	922	16 810					17 731	17 731

Actifs financiers courants (En milliers d'euros)	Au 30 juin 2017, en valeur comptable							Juste valeur
	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs à la juste valeur par le compte de résultat sur option	Actifs à la juste valeur par résultat détenus à des fins de transaction	Dérivés non qualifiés de couverture	Dérivés qualifiés de couverture	Valeur nette comptable	
Intérêts sur créances rattachées								
Instruments financiers dérivés								
Autres créances financières		828					828	828
Total des actifs financiers courants		828					828	828

Au 30 juin 2017, comme au 31 décembre 2016, les autres créances financières inclut notamment pour 193 milliers d'euros correspondent à des comptes-courants débiteurs de filiales non consolidées.

Actifs financiers courants (en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2016, en valeur comptable							Juste valeur
	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs à la juste valeur par le compte de résultat sur option	Actifs à la juste valeur par résultat détenus à des fins de transaction	Dérivés non qualifiés de couverture	Dérivés qualifiés de couverture	Valeur nette comptable	
Intérêts sur créances rattachées								
Instruments financiers dérivés								
Autres créances financières		976					976	976
Total des actifs financiers courants		976					976	976

Analyse des titres de participation non consolidés

Les titres de participation non consolidés concernent :

(en milliers d'euros)	Quote-part capital détenue au 30 juin 2017	Valeur comptable nette	
		30 juin 2017	31 décembre 2016
- Soderane - Sanef 107,7	99,99	15	15
- Centaure Pas de Calais	34,00	259	259
- Centaure Paris Normandie	49,00	343	343
- Centaure Grand-est	14,44	131	131
- Autoroutes Trafic SAS	20,63	72	72
- Sogarel	5,00	100	100
- Emetteur Groupe Sanef (EGS)	100,00	0	1
Total titres de participation non consolidés		921	922

Les titres de participation classés en actifs financiers disponibles à la vente comprennent des filiales contrôlées qui ne sont pas consolidées, mais dont la consolidation aurait un impact immatériel.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont constitués de swaps de taux considérés comme des opérations de couverture de flux de trésorerie pour une valeur de 50 877 milliers d'euros au passif (53 946 milliers d'euros au passif au 31 décembre 2016).

Les swaps qualifiés de couverture de flux de trésorerie sont affectés à la couverture du risque de variabilité des charges d'intérêt relatives aux emprunts futurs à émettre pour satisfaire les besoins de refinancement hautement probables. HIT avait procédé en 2011 et 2012 au refinancement d'une partie de sa dette au travers de l'émission d'emprunts obligataires à taux fixe - pour un total de 1 150 millions d'euros - sur le marché réglementé luxembourgeois via sa filiale à 100% HIT Finance BV, fusionnée en 2014 avec HIT SAS. HIT ayant par ailleurs effectué le remboursement du solde du crédit bancaire syndiqué à taux variable, les débouclages partiels du swap en résultant ont entraîné le paiement de soultes de 50,1 million d'euros en 2011 et 26,4 millions d'euros en 2012 aux contreparties du swap.

Les pertes correspondantes avaient initialement été comptabilisées en réduction des capitaux propres (parmi les autres éléments du résultat global) et sont recyclées en résultat au même rythme que celui auquel les cash-flows des éléments couverts affectent le résultat, c'est-à-dire sur la durée de vie des nouveaux emprunts obligataires à taux fixe. Le montant enregistré à ce titre en autres charges financières sur le 1^{er} semestre 2017 est de 0,9 millions d'euros (1,7 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2016 et 2,6 millions d'euros sur l'exercice 2016).

Le solde de la perte, soit 1 million d'euros, figurant en réduction des capitaux propres (en autres éléments du résultat global), sera recyclé en résultat sur les exercices futurs, jusqu'en 2018.

Les swaps de taux considérés comme des opérations de couverture de juste valeur ont été cédés au cours du 1^{er} semestre 2013 pour un montant net de 33 495 milliers d'euros. Cette soulte reçue est étalée sur la durée de vie restante des emprunts couverts, soit jusqu'en janvier 2017 au maximum. Au cours du 1^{er} semestre 2017, le montant enregistré en produit financier s'élève à 455 milliers d'euros (2 763 milliers d'euros sur le 1^{er} semestre 2016). Le montant restant à amortir au 30 juin 2017 est nul.

En 2015 comme en 2014, HIT a procédé au refinancement de sa dette obligataire via une opération dite de « Liability Management ». Cette opération et l'ensemble de ses conséquences comptables sont décrits en note 3.20.

Informations sur les prêts et créances en actifs financiers non courants

Les prêts consentis au titre de l'effort construction inscrits au bilan (prêts) pour un montant actualisé de 1 541 milliers d'euros au 30 juin 2017 (1 510 milliers d'euros au 31 décembre 2016), sont à échéance à 20 ans à la date de leur versement et ne portent pas intérêts. Ils ont été consentis dans le cadre de l'obligation légale faite aux employeurs de contribuer à l'effort construction. Le taux d'intérêt utilisé pour actualiser ces prêts s'élève à 4% et est utilisé pour déterminer les produits financiers enregistrés en résultat.

3.15. Clients et autres créances

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2017	31 décembre 2016
Avances et acomptes versés sur commandes	899	601
Clients et comptes rattachés : péages	126 765	95 764
Clients et comptes rattachés autres activités	10 695	11 695
Clients douteux	4 382	3 124
Clients, factures à émettre	36 930	19 347
Autres créances diverses	17 930	15 091
Provision pour dépréciation des créances clients	(7 846)	(6 874)
Total clients et autres créances financières (1)	189 754	138 747
Autres créances non financières	40 925	65 945
Total clients et autres créances	230 679	204 692

(1) Actifs financiers évalués selon la catégorie comptable des prêts et créances.

Les créances clients et les autres créances financières font partie de la catégorie comptable « prêts et créances » selon la norme IAS 39. Elles figurent au bilan à leur valeur nominale, éventuellement dépréciée.

Compte tenu de leurs échéances à très court terme, ce mode de valorisation est très voisin du coût amorti au taux d'intérêt effectif et de la juste valeur.

Les autres créances diverses d'un montant de 17 930 milliers d'euros au 30 juin 2017 regroupent les autres débiteurs divers (dont mandats TIS chez Sanef et Sapn pour 12 931 milliers d'euros).

Les créances non financières regroupent les créances sociales et fiscales, à l'exception, le cas échéant, des créances d'impôt courant sur les bénéfices.

3.16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le traitement comptable des équivalents de trésorerie choisi par le groupe est celui des actifs à la juste valeur par le compte de résultat. La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à la juste valeur.

La ventilation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est présentée dans le tableau ci-après.

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2017	31 décembre 2016
Equivalents de trésorerie : SICAV	6 007	313 835
Disponibilités	630 743	329 861
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	636 750	643 696

La politique d'investissement du groupe HIT en matière de liquidité excédentaire consiste à investir en SICAV monétaires auprès d'établissement financiers dont la notation S&P est au moins de A+.

3.17. Capital et primes d'émission

Le capital social de la société HIT au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016 est composé de 1 512 267 743 titres d'une valeur nominale de 1 euro chacun. Toutes les actions donnent droit au paiement du dividende. Les primes d'émission, correspondant à des apports des actionnaires excédant la valeur nominale des actions, s'élevaient à 73 434 milliers d'euros au 31 décembre 2016 ; elles ont été diminuées de 73 434 milliers d'euros au cours du 1^{er} semestre 2017 au travers d'une distribution exceptionnelle décidée par la Collectivité des Associés le 12 juin 2017 et s'établissent au 30 juin 2017 à 0 millier d'euros.

3.18. Provisions

Au 30 juin 2017

Non courant	1er janvier 2017	Dotations	Reprises		Variation résultant de l'actualisation	Variation de périmètre et autres	30-juin-17
			Utilisation de l'exercice	Reprise sans utilisation			
Provisions sur domaine autoroutier concédé	416 900	20 047	(31 872)		10 384		415 459
TOTAL	416 900	20 047	(31 872)		10 384		415 459

Courant	1er janvier 2017	Dotations	Reprises		Variation résultant de l'actualisation	Variation de périmètre et autres	30-juin-17
			Utilisation de l'exercice	Reprise sans utilisation			
Litiges	7 243	595	(185)				7 654
Autres	74 475	975	(1 659)	(16 062)			57 729
TOTAL	81 719	1 570	(1 844)	(16 062)			65 383

TOTAL	1er janvier 2017	Dotations	Reprises		Variation résultant de l'actualisation	Variation de périmètre et autres	30-juin-17
			Utilisation de l'exercice	Reprise sans utilisation			
Provisions sur domaine autoroutier concédé	416 900	20 047	(31 872)		10 384		415 459
Litiges	7 243	595	(185)				7 654
Autres	74 475	975	(1 659)	(16 062)			57 729
TOTAL	498 619	21 617	(33 716)	(16 062)	10 384		480 842

L'ensemble des provisions sur domaine autoroutier concédé (provisions pour renouvellement futur des couches de roulement des chaussées et pour maintien en l'état des ouvrages d'art) est classé en non courant. La contribution volontaire exceptionnelle est classée à 100% en non courant dans la catégorie provisions sur domaine autoroutier concédé.

Comptes consolidés HIT – 30 juin 2017

Au 30 juin 2016 :

Non courant	1er janvier 2016	Dotations	Reprises		Variation résultant de l'actualisation	Variation de périmètre et autres	30-juin-16
			Utilisation de l'exercice	Reprise sans utilisation			
Provisions sur domaine autoroutier concédé	413 723	19 596	(12 781)		6 992	(5 263)	422 267
TOTAL	413 723	19 596	(12 781)		6 992	(5 263)	422 267

Courant	1er janvier 2016	Dotations	Reprises		Variation résultant de l'actualisation	Variation de périmètre et autres	30-juin-16
			Utilisation de l'exercice	Reprise sans utilisation			
Provisions sur domaine autoroutier concédé	10 030		(17 200)		3 585	5 263	1 678
Litiges	7 303	167		(316)		(719)	6 435
Autres	60 778	61	(204)			719	61 354
TOTAL	78 111	228	(17 404)	(316)	3 585	5 263	69 467

Total	1er janvier 2016	Dotations	Reprises		Variation résultant de l'actualisation	Variation de périmètre et autres	30-juin-16
			Utilisation de l'exercice	Reprise sans utilisation			
Provisions sur domaine autoroutier concédé	423 753	19 596	(29 981)		10 577		423 945
Litiges	7 303	167		(316)		(719)	6 435
Autres	60 778	61	(204)			719	61 354
TOTAL	491 834	19 824	(30 185)	(316)	10 577		491 734

3.19. Engagements sociaux différés

Les engagements sociaux différés comprennent des régimes à prestations définies post-emploi (indemnités de fin de carrières, mutuelles des retraités et retraite supplémentaire) et d'autres types d'avantages (régime pré-retraite CATS, médailles du travail).

Leur montant global au bilan s'analyse comme suit :

(En milliers d'euros)	30-juin-17	31-déc.-16
Régimes post-emploi à prestations définies	52 058	52 279
Autres avantages	12 055	15 459
Total	64 114	67 738

Régimes post-emploi à prestations définies

Les régimes à prestations définies s'analysent comme suit :

(En milliers d'euros)	30-juin-17	31-déc.-16
Engagement et droits	52 058	52 279
Total	52 058	52 279

Les principales hypothèses utilisées pour évaluer les montants ci-dessus ont été les suivantes :

	30-juin-17	31-déc.-16
Taux d'actualisation	1,25%	1,25%
Taux de progression des salaires	2,75%	2,75%

Les engagements à prestations définies sont toujours financés entièrement par le groupe.

Autres avantages

Les autres avantages regroupent les médailles du travail et autres provisions.

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2017				31 décembre 2016			
	CATS	Médailles	Provisions	TOTAL	CATS	Médailles	Provisions	TOTAL
Au 1er janvier	0	1 371	14 088	15 459	158	1 164	16 556	17 878
Entrée de périmètre				0				0
Dotation				0				0
Utilisation		-86	-3 292	-3 378	-161	-183	-2 468	-2 812
Reprise sans utilisation				0				0
Actualisation financière				0	3			3
Pertes et gains actuariels		-25		-25		390		390
A la fin de la période	0	1 260	10 796	12 056	0	1 371	14 088	15 459

3.20. Passifs financiers par catégories comptables

Dettes financières courantes et non courantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2017				Juste valeur à la clôture
	Passifs au coût amorti	Passifs détenus à des fins de transactions	Dérivés qualifiés de couverture	Valeur nette comptable à la clôture	
Emprunts courants et non courants	5 482 183			5 482 183	6 708 288
Instruments dérivés de couverture			50 877	50 877	50 877
Avances de l'Etat	17 318			17 318	17 318
Dépôts et cautionnements reçus	20 776			20 776	20 776
Concours bancaires courants	57			57	57
Intérêts courus et non échus	82 861			82 861	82 861
Total dettes financières hors fournisseurs	5 603 196	0	50 877	5 654 072	6 880 177
Fournisseurs et autres dettes financières (voir note 3.22)	343 355			343 355	343 355
Total dettes financières selon IAS 39	5 946 551	0	50 877	5 997 428	7 223 533

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2016				Juste valeur à la clôture
	Passifs au coût amorti	Passifs détenus à des fins de transactions	Dérivés qualifiés de couverture	Valeur nette comptable à la clôture	
Emprunts courants et non courants	5 697 569			5 697 569	6 657 912
Instruments dérivés de couverture			53 946	53 946	53 946
Avances de l'Etat	17 318			17 318	17 318
Dépôts et cautionnements reçus	20 769			20 769	20 769
Concours bancaires courants	94			94	94
Intérêts courus et non échus	78 965			78 965	78 965
Total dettes financières hors fournisseurs	5 814 715	0	53 946	5 868 661	6 829 003
Fournisseurs et autres dettes financières (voir note 3.21)	128 950			128 950	128 950
Total dettes financières selon IAS 39	5 943 665	0	53 946	5 997 611	6 957 954

Les dépôts et cautionnements reçus correspondent principalement aux cautionnements versés par les porteurs de cartes et de badges ; ils sont restitués en cas de résiliation de l'abonnement et après retour de la carte ou du badge. Ils sont assimilables à des dépôts à vue et de ce fait ne requièrent pas d'être actualisés.

Les dettes financières autres que les emprunts ont une juste valeur correspondant à leur valeur comptable.

L'endettement financier du groupe HIT est libellé exclusivement en euro au 30 juin 2017.

Le groupe HIT a procédé en septembre 2015 à une opération de refinancement de sa dette obligataire (opération de « Liability Management »).

Le groupe a racheté une partie de sa dette obligataire émise en 2011 et 2012 à un taux de 5,75% d'échéance 2018 d'un total de 1 150 millions d'euros, dont le nominal avait été ramené à 750 millions d'euros en 2014 lors d'une première opération de rachat d'obligation financé par une émission de 450 millions d'euros de maturité 2025 et portant un taux intérêt de 2,25%. Le rachat effectué en 2015 porte sur un montant de 250 millions d'euros. Afin de permettre ce rachat, une prime de 33,3 millions d'euros (la « prime de rachat ») a été versée aux obligataires apportant leurs titres à l'opération de refinancement. Cette prime a été entièrement constatée en charges de l'exercice 2015.

La société HIT SAS a concomitamment émis une dette obligataire pour 200 millions d'euros en abondant la souche mars 2025 offrant un coupon de 2,25% émise en septembre 2014 pour 450 millions d'euros.

Cette opération de refinancement a permis au groupe HIT de s'assurer un financement complémentaire de 200 millions d'euros à un taux coupon de 2,25% fixé pour la période 2018 - 2025.

Par ailleurs, le groupe HIT, au travers de ses filiales Sanef et Sappn, a également procédé au refinancement d'une partie de sa dette qui était portée par la « CNA » (Caisse Nationale des Autoroutes) lors du dernier trimestre de l'exercice 2015. Cette opération a permis de réduire les besoins de refinancement du court terme (notamment la maturité CNA 2018) à un coût inférieur et à diversifier les sources de financement du groupe.

Le 19 octobre 2016, Sanef a émis un nouvel emprunt obligataire de 300 millions d'euros à échéance 12 ans (19 octobre 2028) avec un coupon à 0,95%.

La structure de taux des emprunts est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30-juin-17	31-déc.-16
Taux fixe ou révisable	5 363 675	5 476 107
Taux variable	118 508	221 462
Total	5 482 183	5 697 569

Il n'y a pas d'instrument de variabilisation de la dette au 30 juin 2017 ni au 31 décembre 2016.

Compte tenu de la revalorisation en juste valeur de la dette financière du sous-groupe Sanef, consécutive à l'allocation du coût d'acquisition des actions Sanef à la date d'acquisition par HIT, l'ensemble des emprunts sont soumis à des taux effectifs allant de 1,9% à 5,8 %.

La répartition des emprunts au 30 juin 2017 par échéance est la suivante :

Année	Moins d'1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
2017	24 000						24 000
2018	513 757	107 000					620 757
2019		310 425	7 000				317 425
2020			13 000	241 834			254 834
2021				13 000	1 699 270		1 712 270
2022					13 000	251 268	264 268
2023						360 517	360 517
2024						452 793	452 793
2025						587 629	587 629
2026						592 506	592 506
2027							
2028						295 184	295 184
30 juin 2017	537 757	417 425	20 000	254 834	1 712 270	2 539 897	5 482 183
31 décembre 2016	245 599	621 300	318 724	254 371	1 711 330	2 546 245	5 697 569

Par ailleurs, le groupe HIT a peu de risques de change ; en effet le groupe est peu exposé au risque transactionnel dans le cadre de son activité.

3.21. Fournisseurs et autres dettes

<i>(en milliers d'euros)</i>	30-juin-17	31-déc.-16
Avances et acomptes reçus sur commandes	13 780	9 535
Fournisseurs	278 037	29 558
Dettes sur immobilisations	35 758	89 848
Autres dettes financières	15 780	9
Total Fournisseurs et autres dettes financières (1)	343 355	128 950
Dettes fiscales et sociales	138 318	132 642
Produits constatés d'avance	12 784	14 874
Total dettes non financières	151 102	147 516
Total dettes fournisseurs et autres dettes	494 457	276 466

(1) Passifs financiers évalués selon la méthode de coût amorti

L'augmentation des dettes fournisseurs au 30 juin 2017, résulte principalement de la dette de HIT vis-à-vis d'Abertis correspondant au paiement des dividendes pour 261 314 milliers d'euros. En effet, au 30 juin 2017, les dividendes n'ont pas encore été mis en paiement.

Les dettes fournisseurs et autres dettes étant à très court terme, leur valeur comptable est égale à leur juste valeur.

3.22. Passifs éventuels**Litiges**

Les sociétés du groupe sont parties à un certain nombre de litiges dans le cours normal de leurs activités. HIT considère qu'au 30 juin 2017, aucun de ces litiges n'est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur son résultat opérationnel ou sur sa situation financière (en dehors des risques effectivement provisionnés dans les comptes).

Engagement 1% paysage

Dans le cadre de la politique gouvernementale du 1% Paysage et Développement, pour les sections à construire ou en cours de construction, le groupe contribue sous réserve d'une participation des collectivités locales concernées à hauteur d'un même montant, aux dépenses nécessaires à la bonne insertion de l'autoroute dans le paysage environnant.

<i>(en milliers d'euros)</i>	30-juin-17	31-déc.-16
Engagement 1% paysage	3	124

Cautions données

En raison de la sortie du périmètre des filiales Eurotoll et Eurotoll ZRT, le groupe HIT n'a plus comme cautions données que les cautions suivantes :

Sanef a donné deux garanties maison-mère pour un montant total de 2 367 milliers d'euros en faveur de Sanef Aquitaine dans le cadre de l'exploitation de l'autoroute A65 pour A'Lienor, sans modification depuis le 31 décembre 2016.

Sanef a fait émettre deux garanties bancaires dans le cadre du contrat d'exploitation du Périphérique nord de Lyon pour un montant cumulé de 7 990 milliers d'euros au 30 juin 2017, sans modification par rapport au 31 décembre 2016.

Sanef a donné une garantie à SAPN pour l'autoroute A150 à hauteur de 900 milliers d'euros.

Le montant total des cautions au 30 juin 2017 est de 11 257 milliers d'euros (21 038 milliers d'euros au 31 décembre 2016).

3.23. Gestion des risques financiers et instruments financiers dérivés

En matière de risque de marchés (taux d'intérêt, changes et valeurs cotées), HIT encourt principalement un risque de taux d'intérêt.

La partie de l'endettement à taux fixe est soumise à un risque de variation de juste valeur en cas de rachat de celle-ci sur le marché alors que les dettes à taux variable impactent les résultats financiers futurs. Une partie significative de la dette financière du groupe HIT a été contractée à taux fixe.

Au total, HIT n'encourt qu'un risque limité d'augmentation de ses charges financières en cas de hausse des taux d'intérêts.

L'emprunt syndiqué à taux variable émis dans le cadre de l'acquisition de Sanef, pour un montant initial de 1 150 millions est couvert en totalité par trois swaps prêteurs taux variables – emprunteurs taux fixe (voir ci-après). Suite au remboursement partiel de cet emprunt pour 750 millions d'euros en 2011 et du solde de 334 millions en 2012, les couvertures ont été révisées des mêmes montants.

Au 30 juin 2017 comme au 31 décembre 2016, l'encours de la dette, et le nominal des swaps, est nul. Cependant, les contrats de swaps ne sont pas terminés et leur nominal remontera à partir de 2018 jusqu'à un maximum de 750 millions d'euros au cours de l'année 2021 pour s'éteindre en 2024. Ces swaps sont qualifiés de couverture de flux de trésorerie.

Les caractéristiques des swaps qualifiés de couverture de flux de trésorerie au 30 juin 2017 sont les suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur de marche au 30 juin 2017	HIT paie le taux fixe	HIT reçoit le taux variable	Montant nominal
Échéance : A fin 2024	(50 877)	4,11%	Euribor 3 mois	0

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur de marche au 31 décembre 2016	HIT paie le taux fixe	HIT reçoit le taux variable	Montant nominal
Échéance : A fin 2024	(53 946)	4,11%	Euribor 3 mois	0

La variation au bilan des swaps qualifiés de couverture de flux de trésorerie avant effet d'impôts s'explique de la façon suivante :

Actif / (Passif) en milliers d'euros

Juste valeur à l'ouverture	(53 946)
Variation de juste valeur	3 069
Juste valeur à la clôture	(50 877)

Au 30 juin 2017, le solde figurant en capitaux propres (parmi les autres éléments du résultat global) au titre des instruments dérivés qualifiés en couverture de flux de trésorerie se décompose comme suit :

30-juin-2017	
Perte cumulée sur swaps vivants	(50 877)
Perte restant à recycler en résultat sur swaps résiliés	(1 006) cf. note 3.14.3
Perte sur swaps à recycler à partir de 2018	(7 616)
Total	(59 499)

Au 31 décembre 2016, le solde se décomposait ainsi :

31-déc.-2016	
Perte cumulée sur swaps vivants	(53 946)
Perte restant à recycler en résultat sur swaps résiliés	(1 889) cf. note 3.14.3
Perte sur swaps à recycler à partir de 2018	(7 616)
Total	(63 451)

Le fait qu'une partie de la dette financière de HIT est à taux fixe a pour effet de rendre sensible la juste valeur de cette dette à l'évolution des taux d'intérêt. Une réduction des taux d'intérêts augmente la juste valeur, une augmentation des taux réduit cette juste valeur. L'écart entre la juste valeur des dettes à taux fixe et leur valeur comptable ne serait constaté en perte ou en profit que si HIT décidait de procéder à des remboursements anticipés, en fonction des possibilités offertes par le marché.

3.24. Transactions avec les parties liées

Le groupe HIT n'est pas prêteur à sa société mère Abertis au 30 juin 2017 comme au 31 décembre 2016. Il n'y a pas eu d'intérêts financiers sur le 1^{er} semestre 2017 comme il n'y en a pas eu au cours de l'année 2016.

Un contrat d'accord industriel « industrial agreement » a été conclu entre Sanef SA et Abertis infraestructuras SA le 12 juin 2017. Ce contrat prévoit le transfert du savoir-faire et de l'expertise Abertis dans le domaine autoroutier ainsi que l'assistance technique nécessaire à ce transfert. Il prévoit également la possibilité pour Sanef de décliner cet accord au sein de ses filiales. En contrepartie Sanef s'engage à s'acquitter d'une redevance annuelle. Ce contrat entre en vigueur à compter du 1 juillet 2017.

Aucune autre information n'est donnée au titre des transactions conclues entre les parties liées dans la mesure où ces transactions ont été jugées non significatives au regard de la norme IAS24.

La Caixa, principal actionnaire d'Abertis, est contrepartie d'un swap (flux de trésorerie) d'une valeur nominale nulle au 30 juin 2017 comme au 31 décembre 2016 mais dont le profil entraînera de nouveau

une valeur nominale à partir de l'année 2018. Il n'y a pas eu d'intérêts financiers sur ce swap au cours du 1^{er} semestre 2017 comme il n'y en a pas eu sur l'exercice 2016.

La Caixa est également contrepartie de la soulte payée sur le dénouement partiel de ce swap survenu en 2011 à hauteur de 9,5 millions d'euros et sur la soulte payée sur le dénouement survenu en 2012 à hauteur de 5,2 millions d'euros. La part de la Caixa dans l'amortissement constaté au 1^{er} semestre 2017 est de 0,15 millions d'euros (0,3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016), celle restant à amortir à ce titre en résultat au 30 juin 2017 étant désormais de 0,15 millions d'euros (0,3 millions d'euros au 31 décembre 2016).

Les sociétés mises en équivalences sont présentées dans la note 3.1.

Au 30 juin 2017, le groupe a une créance totale de 12,6 millions d'euros auprès de la société Alis (15 millions au 31 décembre 2016). Le montant du prêt accordé par le groupe à la société Alis s'élève, intérêts capitalisés compris, à 8,1 millions dont 0,6 millions d'euros de TVA, au taux d'intérêt de 12%.

Le groupe a également une avance actionnaire de 1,9 millions d'euros au taux d'intérêt de référence (art. CGI 39.1 3 soit 2.08% à fin décembre 2016 pour un montant de 2,8 millions au 31 décembre 2016) ainsi que des créances d'exploitation pour 2,1 millions d'euros hors taxe (soit 2,6 millions TTC) au 30 juin 2017 (inchangées depuis le 31 décembre 2016) remboursable par montant fixe de 166 milliers d'euros par an jusqu'en 2028.

3.25. Information sectorielle

Les secteurs opérationnels tels que les suit le management opérationnel du groupe sont les concessions autoroutières, les autres activités opérationnelles du sous-groupe Sanef et l'activité Holding de la société HIT SAS.

Les principaux types de produits et services des concessions autoroutières sont les revenus des péages et des abonnements de télépéage VL, représentant la majeure partie des produits d'exploitation, ainsi que des revenus annexes tels que les redevances d'installations commerciales situées sur les aires d'autoroutes, les prestations de services réalisées par ces sociétés sur le réseau ou à proximité immédiate.

Les autres activités opérationnelles sont constituées des filiales hors concessions (Eurotoll de janvier à avril 2017 inclus, SE BPNL, Sanef Aquitaine ...) du groupe mais aussi des sociétés intégrées par équivalence (Alis, A'Lienor et Léonord).

Les principaux produits et services des autres activités sont les ventes d'abonnements et de services télématiques PL, l'exploitation du Boulevard Périphérique Nord de Lyon et l'exploitation de l'A65.

Le secteur Holding porte le financement du rachat du sous-groupe Sanef par HIT SAS ainsi que les impacts de l'affectation de la survalueur engendrée lors de ce rachat.

Le management effectue un suivi des secteurs selon leur contribution aux résultats consolidés.

Au 30 juin 2017 (6 mois) les principaux indicateurs du résultat global sont les suivants :

2017, en millions d'euros	Concessions autoroutières	Holding	Autres activités*	Total groupe HIT
Chiffre d'affaires	817		6	823
<i>dont chiffre d'affaires construction</i>	<i>27</i>			<i>27</i>
EBITDA	595	(4)	1	596
Amortissements d'actifs corporels	(16)		(,3)	(16)
Amortissements d'actifs incorporels	(154)		(,2)	(154)
Dotations nettes aux provisions	(20)			(20)
Bénéfice opérationnel	405	(4)	1	405
Produits d'intérêts	14	1	,0	15
Charges d'intérêts	(68)	(63)	(,0)	(132)
Bénéfice avant impôts	351	(63)	1	289
Quote-part du secteur dans les résultats des sociétés mises en équivalences			1	1
Charge d'impôt sur le résultat	(115)	26	(,3)	(89)
Résultat net	236	(36)	2	201
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels	44		2	46
Total des Actifs	4 349	4 487	(32)	8 805

(*) Le compte de résultat comporte 4 mois d'activités Eurotoll

L'EBITDA correspond au bénéfice opérationnel avant amortissements et provisions.

3.26. Evénements postérieurs à la clôture des comptes semestriels

Aucun événement de portée significative n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.